



AGENT DE MAINTENANCE ÉQUIPEMENTS THERMIQUES INDIVIDUELS

L'agent de maintenance équipements thermiques individuels assure l'entretien et la réparation des matériels et installations de chauffage.



© BTP CFA PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ACTIVITÉS

- Il prépare sa tournée et gère son stock.
- Il localise et diagnostique la panne.
- Il répare et vérifie le fonctionnement.
- Il assure l'entretien préventif.
- Il établit devis et factures.

SPÉCIFICITÉS

- L'emploi s'exerce le plus souvent seul, principalement en milieu fermé.
- L'activité nécessite des déplacements fréquents chez les particuliers.
- L'agent de maintenance des chaudières doit être capable de prendre seul des décisions techniques.
- Il doit s'adapter aux technologies et matériels nouveaux.

QUALITÉS REQUISES

- Attention soutenue.
- Logique et méthode.
- Bon relationnel.

DIPLÔMES PRÉPARÉS ET LIEUX DE FORMATION

- **METI (Mention Complémentaire) : Maintenance des équipements thermiques individuels (1 an de formation après un CAP Thermique, Sanitaire, Froid et climatisation, Préparation et réalisation d'ouvrages électriques).**
> ANTIBES
> MARSEILLE

